



MAIRIE DE

La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 17/10/2017

Convocation du 13/10/2017

➤ **Présents tous les conseillers sauf, M. Johnny DROZ-GREY excusé**

➤ **Secrétaire : Mme MYOTTE-DUQUET Dominique**

1-DELIBERATION : Coupe de bois pour l'année 2018

Suite à la proposition de l'ONF, concernant l'exploitation de la parcelle 9, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

2-DELIBERATION : Acquisition d'une action à la SPL (Société Publique Locale)

Dans le cadre du transfert de la compétence transport des départements aux régions en application de la loi NOTRe, la régie départementale du Doubs ne pourra plus exercer son activité, le département du Doubs n'étant plus compétent pour l'organisation du transport sur son territoire.

Pour bénéficier des services de transport notamment pour assurer les trajets des élèves à la piscine, dans les mêmes conditions qu'auparavant, il a été créé une SPL (Société Publique Locale) qui réunit les régies départementales. Pour avoir droit à ses services, il est nécessaire d'être actionnaire de la SPL. Pour cette raison, le conseil municipal a décidé l'acquisition d'une action à 10 €.

3-DELIBERATION : Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées

Suite à l'étude réalisée par la société HETC du Russey portant sur la recherche d'eaux parasites de notre réseau d'assainissement, Madame le Maire présente d'une part la nécessité de réhabiliter le réseau et d'autre part de se faire accompagner par un maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet et sollicite une subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau. Le montant estimatif des travaux s'élève à 75 856 € HT.

4-DELIBERATION : Participation financière aux travaux d'agrandissement de la STEP sise à Noël-Cerneux

La population augmentant dans les deux villages, il est nécessaire d'adapter la taille de la station d'épuration. La commune de Noël-Cerneux, maître d'ouvrage, déposera un dossier de demande de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau et le suivi des travaux sera assuré en commun.

Le conseil valide notre participation à hauteur de 141 505.00 € HT.

5-DELIBERATION : Demande de subvention pour chemin sécurisé de l'école

Le Conseil Municipal s'engage à réaliser et à financer les travaux pour la création et l'aménagement d'un chemin sécurisé entre les deux classes situées au 1 et au 3 rue des Ecoles.

Pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et le Département dans le programme d'aménagement de sécurité.
Le montant estimatif s'élève à 14 216.00 € HT.

Questions diverses :

Tarif location Salles des Tilleuls 2018

GRANDE SALLE LES TILLEULS	Résidents	Non-Résidents
Jeudi 16h00 – Lundi 07h00	336 €	408 €
Vendredi 16h00 – Lundi 07h00	285 €	357 €
Apéritif de mariage, pique-nique, conférence	163 €	163 €
Collation après obsèques	30 €	31 €
PETITE SALLE LES TILLEULS	Résidents	Non-Résidents
Vendredi 18h00 – lundi 07h00	183 €	235 €
Apéritif de mariage, pique-nique	163 €	163 €
Vous avez la possibilité de louer les deux salles :		
GRANDE + PETITE SALLE LES TILLEULS	Résidents	Non-Résidents
Grande salle : Vendredi 16h00 – Lundi 07h00 Petite salle : Vendredi 18h00 – Lundi 07h00	438 €	561 €

Suite des travaux effectués à la petite Salle des Tilleuls

Pendant les vacances de la Toussaint, les portes et les murs du couloir et de la cuisine de la petite salle des Tilleuls seront repeints.

Secrétariat de mairie

Fermeture du secrétariat de **mairie 30 octobre au 03 novembre 2017.**

Commémoration du 11 novembre 2017

La cérémonie aura lieu à Noël-Cerneux à 11 h 30 au Monuments aux Morts.

Repas des aînés



Les membres du Conseil Municipal invitent tous les habitants âgés de 65 ans, à partager ce repas, **le samedi 25 novembre 2017, à 12h00**. Nous attirons votre attention sur le fait que le coupon réponse de votre invitation est à nous retourner pour le samedi 11 novembre 2017 dernier délai. **Attention une erreur s'est glissée dans l'invitation, nous vous attendons bien pour partager ce moment dès 12h00 (repas).**



Les bons réflexes à développer pour préserver votre sécurité

En cette période de changement d'horaire, il est prudent de fermer vos portes d'accès et de garage. Si vous remarquez un élément suspect, remonter ces informations à la gendarmerie ou en mairie.